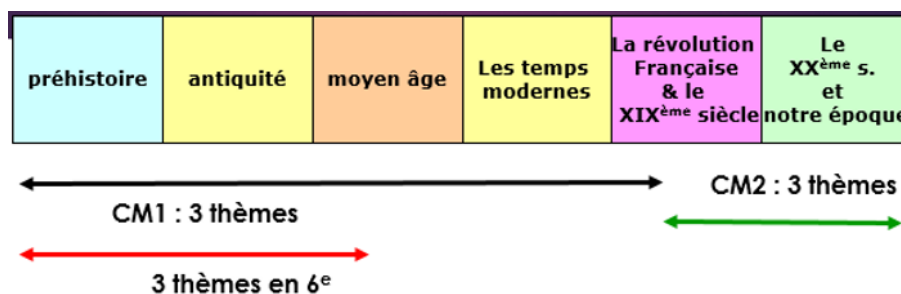


REPERES ANNUELS DE PROGRAMMATION EN HISTOIRE

CLASSE DE CM2

- Une approche chronologique et thématique : politique (thème 1), économique et sociale (thème 2), internationale (thème 3).
- Une temporalité : l'époque contemporaine.
- Un emboîtement d'échelles : l'échelle nationale est privilégiée, mais s'ouvre sur l'Europe et le monde au XX^{ème} siècle.



Les 3 thèmes de la classe de CM2 :

Thème 1

Le temps de la République

- » 1892 : la République fête ses cent ans
- » L'école primaire au temps de Jules Ferry
- » Des républiques, une démocratie : des libertés, des droits et des devoirs

- Une étude d'événement : le centenaire de la République.
- Une entrée fondée sur l'étude des bâtiments et des programmes de l'école républicaine.
- Un travail sur la conquête des droits et des libertés.

Thème 2

L'âge industriel en France

- » Énergies et machines
- » Le travail à la mine, à l'usine, à l'atelier, au grand magasin
- » La ville industrielle
- » Le monde rural

- Une étude basée sur des cas concrets, centrée sur les modes et lieux de production.
- Deux sujets au choix.
- Une forte dimension sociale et paysagère.

Thème 3

La France, des guerres mondiales à l'Union européenne

- » Deux guerres mondiales au vingtième siècle
- » La construction européenne

- Utilisation des ressources et du patrimoine local.
- Une mise en perspective des conflits à l'échelle européenne et mondiale.
- Une approche de la construction européenne par les aspects politiques : la paix en Europe.

THEME 1 : LE TEMPS DE LA REPUBLIQUE

Pourquoi enseigner le thème 'Le temps de la République' en classe de CM2 ?

- Une étude centrée sur la République.
- Une forte dimension civique de l'enseignement de l'histoire.
- **A articuler autour d'une problématique générale : comment les Français se sont-ils unis autour de la République ?**

Place du thème dans la scolarité :

L'étude de ce thème pose des jalons fondamentaux dans la formation du futur citoyen, d'où le lien fort avec le programme d'EMC.

Depuis le début de la scolarité, l'élève se familiarise avec les concepts de république et de démocratie. Ce thème de début d'année de CM2 donne un contenu concret à cette première sensibilisation et suppose de développer la capacité des élèves à établir des liens entre le vécu auquel ils se réfèrent et les principes fondamentaux abordés

dans cette partie du programme. Cet apprentissage s'appuie sur les connaissances acquises à travers le thème 3 de l'année de CM1 sur la Révolution et l'Empire.

Au cycle 4, les élèves retrouveront la République, ses origines et ses réalisations dans le thème 3 de la classe de 4^{ème}, intitulé *Société, culture et politique dans la France du XIX^{ème} siècle*.

Principaux objectifs :

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- quand la France est devenue une République ;
- le rôle qu'y joue l'école ;
- ce qu'est la citoyenneté.

Compétence(s) à privilégier :

Ce thème permet de travailler particulièrement les compétences « **raisonner, justifier une démarche et des choix effectués** », et « **comprendre un document** », puisqu'il s'agit de saisir la cohérence du projet républicain et de comprendre la portée des symboles républicains. La compétence « **pratiquer différents langages en histoire et en géographie** » sera également précieuse pour ce qui concerne l'expression orale, le troisième sous-thème appelant tout spécialement une expression forte des élèves.

Mise en œuvre du thème dans la classe :

Ce thème invite à mobiliser une démarche inductive à partir de traces, situées dans des lieux clairement identifiés, qui éclairent le passé du territoire français et montrent la variété des héritages.

Il n'est donc pas attendu un traitement exhaustif de chaque sous-thème mais une sélection d'exemples caractéristiques, choisis autant que possible dans l'environnement proche des élèves, qui éclairent des moments particuliers de cette longue période.

Les repères temporels créés autour de l'étude des exemples pourront être localisés sur une **frise chronologique**, sur une **carte de la région** où se situe l'école des élèves et sur une **carte de France**.

Le professeur pourra également s'appuyer sur la pratique du **récit historique** notamment quand il s'agira de replacer l'exemple étudié dans un contexte historique ou de distinguer l'histoire de la fiction.

1^{er} sous-thème : 1892 : la République fête ses cent ans

On pourra partir d'une affiche annonçant les fêtes du centenaire, comme celle proposée sur le [site de la Réunion des Musées Nationaux](#) : on y trouve à la fois une **symbolique républicaine** où les élèves pourront identifier la trace de la Révolution française étudiée en CM1 et l'image d'une république rassurante, garantissant la prospérité. Mais pourquoi la République, qui fait référence à la Révolution française, ne lui a-t-elle pas succédé ? Y a-t-il cent ans que la France est républicaine ? La **longue et difficile marche vers la République** ne pourra être bien sûr qu'évoquée, pour faire passer aux élèves l'idée que les Français se sont longtemps divisés pour savoir sous quel régime ils allaient vivre et qu'ils ont « essayé » différents types de régime entre la chute de Napoléon et le triomphe de la République – par exemple en leur montrant la galerie de portraits des différents souverains du XIX^e siècle et en revenant ainsi sur les grandes dates (1830, 1848, 1870).

Une affiche de ce type ou toute autre représentation du centenaire de 1892 peut être l'occasion d'étudier avec les élèves les **symboles de la République**, 'Comprendre le sens des symboles de la République' étant l'un des objectifs du programme d'EMC.

2^{ème} sous thème : L'école primaire au temps de Jules Ferry

Le programme suggère une double entrée par l'étude des bâtiments, qui permet là encore d'amorcer l'**étude des symboles** et par celle des programmes de 1882, qui peuvent établir l'**aspect laïque de l'enseignement**. Il existe par ailleurs de nombreuses représentations de salles de classe sous la Troisième République, et l'on peut trouver de nombreux documents sur le [site du Musée National de l'Éducation](#). À partir de photographies de salles de classe de l'enseignement primaire, les élèves prennent conscience que l'**école laïque, gratuite et obligatoire** devient un espace de démonstration de la culture républicaine et doit porter les signes distinctifs de la modernité (horloge, cloche, chauffage, tableau noir, cartes, planches, imagerie d'Epinal, pupitre...). Les élèves peuvent être amenés à comparer les rites scolaires qui se développent au cours de cette période et leurs propres habitudes scolaires quotidiennes. Le recours aux sources du patrimoine local mais aussi familial (archives publiques et personnelles) pourrait permettre d'appuyer cette étude (par exemple en se référant à l'histoire de la construction

même de l'école à partir de plans d'architecte faisant apparaître, le cas échéant, la séparation des bâtiments filles et garçons...jusqu'à l'instauration de la mixité).

Il s'agirait ainsi de montrer le **caractère évolutif de l'école**. L'élève découvre que si tous les enfants vont à l'école pour la première fois jusqu'à 13 ans, les **programmes scolaires sous la IIIe République sont différents pour les filles** qui apprennent notamment la tenue du ménage et la cuisine par exemple.

L'observation de cartes affichées dans les classes sous la IIIème République peut introduire le thème de la **question coloniale**. Cette question est liée à la problématique d'ensemble parce qu'elle s'est forgée autour de l'idéal républicain d'une grande nation civilisatrice. Les élèves observent que l'empire colonial français au tournant du siècle est vingt fois plus vaste que le territoire national (le deuxième du monde par l'étendue et sa population). On peut montrer ainsi que la présence française et la francophonie sur les continents africain et asiatique sont le résultat d'une nouvelle entreprise coloniale depuis la fin du XIXe siècle.

3^{ème} sous-thème : Des républiques, une démocratie : des libertés, des droits, des devoirs.

Ce sous-thème est à mettre en corrélation avec le thème '*Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif*' de la rubrique '*jugement*' du programme d'EMC. On y étudie en particulier '**le sens républicain de la nation**', '**la devise de la République**', '**les libertés fondamentales**' et la '**laïcité**'. La rubrique *engagement* prévoit de faire saisir à l'élève '**la solidarité individuelle et collective**' mais aussi '**la fraternité dans la devise républicaine**'... ainsi, au travers de la notion de citoyenneté républicaine associant des droits et des devoirs, on est au cœur même de l'ensemble de cet enseignement.

On pourra choisir ici un thème qui montre la mise en œuvre de valeurs ainsi que l'apparition de nouveaux droits et devoirs. L'égalité filles-garçons ou le droit à l'éducation constituent des entrées privilégiées, qui peuvent aussi montrer comment l'évolution de la République française s'inscrit dans une évolution plus générale des démocraties (déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, Charte européenne des droits de l'homme...).

Principaux repères chronologiques à construire

- 1880 : 14 juillet, fête nationale.
- 1881-1882 : les lois scolaires de Jules Ferry.
- 1905 : Loi de séparation des Églises et de l'État.
- 1944 : droit de vote des femmes en France.

Quels sont les écueils à éviter ?

- Établir une liste détaillée des régimes politiques qui se sont succédé.
- Adopter un traitement conceptuel peu à la portée des élèves.
- Présenter une vision idéalisée et statique de la République.

THEME 2 : L'ÂGE INDUSTRIEL EN FRANCE

Pourquoi enseigner le thème 'L'âge industriel en France' en classe de CM2 ?

- L'âge industriel est un processus long et non une rupture brutale.
- Les dimensions économiques mais aussi sociales sont abordées.
- **A articuler autour d'une problématique générale : comment l'industrialisation a-t-elle transformé les manières de travailler et de vivre ?**

Place du thème dans la scolarité :

Les savoirs construits pourront être mobilisés **au cycle 4** en 4^{ème} en histoire dans le cadre du thème 2 : « *L'Europe et le monde au XIXe siècle* » et tout particulièrement de la question : « *L'Europe de la « révolution industrielle* ». Ils pourront aussi être mobilisés dans le thème 3 d'histoire du programme de 4^{ème} : « *Société, culture et politique dans la France du XIXe siècle* » et tout particulièrement sur le sous-thème : « *Les conditions féminines dans une société en mutation* » avec l'étude sur les femmes actives, exclues du monde politique : ménagères, bourgeoises, paysannes et ouvrières ; en se fondant sur leurs conditions de vie et leurs revendications.

Le thème permet également **des liens avec la géographie, en cycle 3 et en cycle 4** :

- En CM2, le thème 1 « *Se déplacer en France* » avec l'étude des modes et réseaux de transport.

- En 6^{ème}, le thème 1 « *Habiter une métropole* » avec les fonctions, la variété des espaces, mais aussi l'invitation à la prospective territoriale imaginant la ville de demain.
- En 4^{ème}, le thème 3 « *Prévenir les risques, s'adapter au changement global* » et plus particulièrement le sous-thème « *Prévenir les risques industriels* ».
- En 3^{ème}, le thème 1 « *Dynamiques territoriales de la France contemporaine* » avec le sous-thème « *les espaces productifs et leurs évolutions* ».

Principaux objectifs :

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève ce qu'est l'industrialisation :

- que l'industrialisation a changé la manière de produire, la vie quotidienne et la société ;
- qu'elle a transformé villes et campagnes.

Compétence(s) à privilégier :

La possibilité qu'offre ce thème de travailler à partir de documents très divers, notamment iconographiques, est l'occasion de travailler la compétence « **Comprendre un document** » et la lecture d'images. Les démarches mises en œuvre, à partir de cas concrets, sont l'occasion de travailler le **raisonnement, la justification d'une démarche et des choix effectués**. Enfin, le thème permet de travailler la pratique des différents langages en histoire-géographie, mais aussi la compétence « **s'informer dans le monde du numérique** », en particulier pour découvrir les ressources locales.

Mise en œuvre du thème dans la classe :

Le programme indique que le professeur choisit **deux sujets d'étude**. Les ressources du patrimoine local et la situation géographique de l'école peuvent servir de guides dans ce choix, afin de garantir une entrée la plus concrète possible dans les sujets d'étude.

D'autre part, on aura le souci, dans une **démarche inductive**, de partir du sujet d'étude pour définir l'industrialisation et indiquer ses conséquences sur l'ensemble de la société. L'entrée par l'énergie et les machines permet tout à fait, à propos du charbon, d'aborder le monde de la mine. L'entrée par la ville industrielle conduit à évoquer les transports, le train et par là, l'énergie et les machines.

1^{er} sous-thème : Energies et machines

La vapeur, l'électricité ou le pétrole (par le biais du moteur à explosion) peuvent fournir un point de départ. De nombreuses machines sont visibles sur le site du Musée national des Arts et Métiers ; de nombreuses illustrations permettent d'illustrer les divers usages d'une énergie : usine textile, locomotive, engin agricole, bateau...

La focalisation sur les énergies et machines utilisées par les transports permet une mise en résonance avec le programme de géographie, en donnant une profondeur historique à la question de la mobilité.

2^{ème} sous thème : Le travail à la mine, à l'usine, à l'atelier, au grand magasin

Les ressources offertes par le réseau des écomusées sont souvent précieuses. Les tableaux et photographies d'usines et d'ateliers, comparés, permettent d'expliquer les **effets de l'industrialisation** et de définir ainsi les **caractéristiques de l'industrialisation**. Des extraits d'un docu-fiction réalisé en 2011 par Sally Aitken et Christine Le Goff sur l'histoire du Bon marché, intitulé '*Au Bonheur des Dames, l'invention des grands magasins*', pourraient ainsi en être utilisés. Reconstitutions et témoignages doivent donner à la fois une idée des conditions de travail, plus dures qu'aujourd'hui, et de leur diversité.

3^{ème} sous-thème : La ville industrielle

Des traces visibles pour les élèves (une gare, une architecture métallique, un grand magasin, un pont, des éléments d'urbanisme accompagnés le cas échéant d'un travail sur plan) seront l'objet d'analyses pour établir que **l'industrie impacte indirectement l'environnement quotidien des habitants de la ville**. Pour des élèves habitant dans un territoire fortement marqué par l'industrie, des visites sont fortement recommandées. Internet offre aussi des ressources, comme pour Saint-Etienne avec le site de l'École des Mines de cette ville qui propose un dossier pédagogique consacré à la 'naissance de la ville industrielle' ou pour Clermont- Ferrand avec un dossier consacré à l'empreinte des usines Michelin sur la ville. De manière générale, les ressources numériques concernant le patrimoine local sont abondantes sur ce sujet et peuvent servir à préparer des visites ou des travaux collectifs.

3^{ème} sous-thème : Le monde rural

Ce sujet d'étude peut être couplé à celui sur les énergies et les techniques avec une entrée portant sur l'**évolution de l'outillage agricole** (nombreux musées locaux). Si l'école est située en milieu rural, une étude de l'évolution du territoire et du terroir est parfois possible à l'aide de ressources locales, dans le but de mettre en avant deux phénomènes : le **désenclavement et la modernisation**. Il s'agit de mettre en place un avant/après qui peut toucher le champ des transports, celui du passage de la polyculture à la spécialisation agricole, celui des modes de vie. Les travaux des historiens locaux peuvent être utilisés pour préparer ce type de séance.

Principaux repères chronologiques à construire

- Dernier tiers du XVIII^e siècle : début de la Révolution industrielle en Angleterre.
- Après 1830 : essor de l'industrialisation en France.
- 1931 : la population française devient majoritairement urbaine.

Quels sont les écueils à éviter ?

- Étudier les progrès industriels sans les articuler aux autres domaines de la société.
- Établir une liste des innovations techniques sans les contextualiser.
- Avoir une vision trop simpliste d'une ville industrielle opposée à une campagne qui resterait à l'écart du processus d'industrialisation.

THEME 3 : LA FRANCE, DES GUERRES MONDIALES A L'UNION EUROPEENNE

Pourquoi enseigner le thème 'La France, des guerres mondiales à l'Union Européenne' en classe de CM2 ?

- Le poids des guerres dans l'histoire de la France et leurs traces.
- Première approche du génocide des juifs.
- Dimension civique de la construction de l'Union Européenne.
- **A articuler autour d'une problématique générale : comment les traumatismes consécutifs aux deux conflits mondiaux sont-ils à l'origine de la recherche d'une paix durable en Europe ?**

Place du thème dans la scolarité :

Au cycle 2, l'élève est sensibilisé à l'approche mémorielle des conflits à travers les commémorations et les journées du Souvenir.

Les savoirs construits pourront être mobilisés au **cycle 4**, pour envisager la guerre, évoluant de la guerre totale à la guerre d'anéantissement, comme une des clefs de compréhension du monde contemporain : il s'agira de comprendre les mutations sociales et politiques engendrées par l'ampleur des deux conflits. L'étude des aspects idéologiques et politiques y sera plus développée.

Principaux objectifs :

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève ce qu'est l'industrialisation :

- que la France a connu deux conflits mondiaux ;
- que ces deux conflits ont été marqués par une violence extrême et massive ;
- que cette expérience a conduit la France à s'engager dans la construction européenne.

Compétence(s) à privilégier :

Ce troisième thème est l'occasion d'investir plus particulièrement les compétences qui se rapportent à la **construction de repères temporels**, à la **compréhension d'un document**, ainsi que la compétence '**s'informer dans le monde du numérique**' pour la quête de témoignages, et la compétence '**coopérer et mutualiser**' pour débattre sur les textes fondamentaux rencontrés dans le second sous-thème.

Mise en œuvre du thème dans la classe :

1^{er} sous-thème : Deux guerres mondiales au vingtième siècle

Les Première et Seconde Guerres mondiales sont encore très présentes dans l'espace géographique proche des élèves mais aussi dans leur environnement social, civique et culturel et ont des résonances dans les mémoires familiales. On pourra ainsi aborder les deux guerres mondiales :

- par les traces visibles qu'elles ont laissées : empreintes dans le paysage, cimetières, destructions et reconstructions d'une part ;
- par leurs traces symboliques et mémorielles d'autre part : on peut alors s'appuyer sur le patrimoine local et familial ainsi que sur les lieux mêmes où celles-ci sont conservées (archives publiques et personnelles, monuments aux morts, rôle des témoins).

Solliciter l'histoire locale sensibilisera l'élève à une mémoire collective proche, un héritage partagé. Le monument aux morts, présent dans chaque commune, peut être l'occasion de mettre en évidence la **puissance de l'épreuve traversée, la nature du bilan humain et l'impact de la guerre au niveau des familles et des communes.**

L'accès au patrimoine documentaire (notamment accessible grâce aux ressources numériques) amène à confronter les archives locales ou même personnelles et les sources officielles qui relèvent de l'histoire nationale. À titre d'exemples, les cartes du combattant, les affiches de propagande, les articles de journaux, les correspondances de poilus, les lieux de mémoire, les plaques commémoratives, les traces des combats dans le paysage, les objets, uniformes (casques, masques à gaz...) pourraient conduire les élèves à **identifier et classer les traces mémorielles qui ont un impact durable.**

Le recueil de témoignages oraux ou écrits peut permettre de comprendre un évènement tel qu'il a été vécu en entendant la parole d'un témoin. Les récits de vie viennent personnaliser et enrichir l'histoire écrite. Le témoignage d'un poilu au cours de la bataille de Verdun par exemple peut servir à illustrer la vie dans les tranchées, celui d'un enfant juif sous l'occupation fera découvrir la persécution. À partir de ces témoignages, les élèves seront amenés à **comprendre la portée symbolique d'évènements clés** : la bataille de Verdun en 1916, le débarquement du 6 juin 1944. On peut placer en regard de ces témoignages de grandes figures comme celle de Charles de Gaulle, dont l'itinéraire fait le lien entre les deux conflits mondiaux (ainsi qu'avec le second sous-thème pour la réconciliation franco-allemande).

Si les deux guerres sont étudiées successivement, une approche comparée peut permettre de dégager les analogies mais aussi les spécificités, la singularité de chacune des deux guerres. Cette entrée pourra porter sur les acteurs du conflit, les types de combats (armement, phases du conflit), la vie à l'arrière, le rôle des femmes, le bilan et l'impact durable sur les sociétés européennes des deux conflits.

Combinées à une chronologie, les cartes peuvent, dans un premier temps, servir de support à un rappel de quelques évènements clés de chaque conflit.

2^{ème} sous thème : La construction européenne

Cette partie du thème a un lien fort avec l'EMC. La rubrique '*sensibilité*' comprend une initiation aux '**valeurs et symboles**' de l'Union européenne, la rubrique '*le droit et la règle*' implique de faire découvrir aux élèves '**les grandes déclarations des droits**' - ce qui comprend la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* de 1948 mais aussi la *Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne (2000)* qui renvoie à la *Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme* de 1950. Toujours dans cette rubrique, il faut également présenter aux élèves la **citoyenneté européenne**. Des débats à visée philosophique pourront être engagés à partir des principes présents dans ces textes, afin de comprendre ce que l'on y affirme et ce que l'on veut éviter, qui renvoie à l'expérience des deux conflits mondiaux.

Les **principales étapes de la construction européenne** pourront être évoquées à partir par exemple de l'observation de cartes évolutives, d'une brève chronologie (1957 : traité de Rome ; 1992 : traité de Maastricht), en identifiant à chaque fois les États concernés et ce qu'ils mettent en commun, et en montrant ainsi que la construction de la paix s'est opérée par des coopérations concrètes.

Principaux repères chronologiques à construire

- 1914-1918 : Première Guerre mondiale.
- 1939-1945 : Seconde Guerre mondiale.
- 1951 : début de la construction européenne.
- 1957 : traité de Rome.
- 1992 : traité de Maastricht.

Quels sont les écueils à éviter ?

Source : ressources d'accompagnement EDUSCOL des nouveaux programmes de cycle 3

- Traiter les deux conflits indépendamment sans établir de liens entre eux.
- Présenter une chronologie trop détaillée des différentes étapes des conflits.
- Ne pas donner une place suffisante à l'après 1945.